Enquête sur les fermes de juin 2004
Québec, Ontario et Colombie-Britannique
(sud de Peace River)

CONFIDENTIEL une fois rempli
Cette enqu°te est men®e en vertu de la Loi sur la statistique, Lois r®vis®es du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le pr®sent questionnaire.

La pr®sente enqu°te vise ¨ recueillir des renseignements sur les terres que vous avez ensemenc®es ou l'intention d'ensemencer cette ann®e ainsi que sur les superficies en foin et en p©turage.

La loi interdit ¨ Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enqu°te qui permettraient d'identifier une entreprise, une institution ou un particulier sans que ceux-ci en aient donn® l'autorisation par ®crit au pr®alable. Les donn®es d®clar®es sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement ¨ des fins statistiques et elles seront publi®es seulement de fa-on agr®g®e. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des donn®es confidentielles ne sont modifi®es d'aucune fa-on par la Loi sur l'acc¯s ¨ l'information ou toute autre loi.

Révisez l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont erronés ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.

FRM
Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)
Code r®gional

NA 1
Nom de famille
T®l®phone
Pr®nom et initiale

ADR
R.R.
Case postale
Num®ro et nom de la rue
Code postal
Bureau de poste (nom de la ville ou du village o½le courrier est re-u)

COU
Courriel (s'il y a lieu)

NA 3
Nom de l'associ®(e) (s'il y a lieu)
T®l®phone

NA 4
Nom de l'associ®(e) (s'il y a lieu)
T®l®phone

SPA
Nom de la soci®t® par actions (s'il y a lieu)

Pour information seulement

5-5100-429.2: 2004-01-08 SQC/AGR-450-60063

SECTION A BL£ D'HIVER ET SEIGLE D'AUTOMNE

Les questions suivantes portent sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES.

● **Inclure** : - les superficies louées des autres exploitations, les superficies en culture, les boisés, les superficies incultes, les pâturages et les terres de la Couronne ou les terres publiques servant ġ l'agriculture.	● **Exclure** : - les superficies louées ġ d'autres exploitations, les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative ou les réserves de pacage.

1. Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne de 2003?

Oui 095 ● Non 095 ● (ALLEZ ê LA SECTION B.)

2. Quelles cultures avez-vous semées?

● Bl®d'hiver ● Seigle d'automne

(ALLEZ ê LA PROCHAINE QUESTION.)

3. Quelle superficie de blé d'hiver ou de seigle d'automne avez-vous ensemencée?
(¨ l'automne de 2003)

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM ac	UDM ha	UDM arp
a) Bl®d'hiver	106	●	● 1	● 2	● 3
b) Seigle d'automne	112	●	● 1	● 2	● 3

(ALLEZ ê LA PROCHAINE QUESTION.)

4. Quelle superficie de blé d'hiver ou de seigle d'automne reste-t-il à récolter pour le grain?

Culture	Code	Superficie restante à récolter	UDM ac	UDM ha	UDM arp
a) Bl®d'hiver	206	●	● 1	● 2	● 3
	(Si r®pondant du Qu®bec, allez ¨ la question 5. Sinon, allez ¨ la prochaine culture. Si c'est la derni¯re culture, allez ¨ la section B.)				
b) Seigle d'automne	212	●	● 1	● 2	● 3

(ALLEZ ê LA SECTION B.)

QU£BEC

Répondants du Québec seulement

5. Quel pourcentage de votre blé d'hiver restant à récolter pour le grain est destiné à la consommation humaine?

Code	%
097	●

(ALLEZ ê LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE. SI C'EST LA DERNIÊRE, ALLEZ ê LA SECTION B.)

Pour information seulement

SECTION B SUPERFICIES ENSEMENCÉES

1. Avez-vous fait ou prévoyez-vous faire des grandes cultures en 2004?

Oui 969 ● Non 969 ● (ALLEZ À LA SECTION C.)

2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez quelle est ou quelle sera la superficie ensemencée.

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM ac	UDM ha	UDM arp
a. Avoine	208	●	● 1	● 2	● 3
b. Betteraves à sucre	232	●	● 1	● 2	● 3
c. Blé de printemps	203	●	● 1	● 2	● 3
	(Si répondant du Québec, allez à la question 4. Sinon, allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la question 3.)				
d. Canola ou colza (inclure le canola d'hiver semé à l'automne de 2003)	215	●	● 1	● 2	● 3
e. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213	●	● 1	● 2	● 3
f. Haricots blancs secs en rangs étroits (8-26 pouces de large)	242	●	● 1	● 2	● 3
g. Haricots blancs secs en rangs standards (27-30 pouces de large)	205	●	● 1	● 2	● 3
h. Haricots secs de couleur	236	●	● 1	● 2	● 3
i. Maïs fourrager	217	●	● 1	● 2	● 3
j. Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	216	●	● 1	● 2	● 3
	(Allez à la question 5.)				
k. Orge (inclure l'orge d'hiver semée à l'automne de 2003)	209	●	● 1	● 2	● 3
l. Pommes de terre	218	●	● 1	● 2	● 3
m. Sarrasin	226	●	● 1	● 2	● 3
n. Seigle de printemps	210	●	● 1	● 2	● 3
o. Soya	228	●	● 1	● 2	● 3
	(Allez à la question 6.)				
p. Tabac	227	●	● 1	● 2	● 3
q. Autres grandes cultures (inscrire dans les commentaires)	225	●	● 1	● 2	● 3
r. **Total des superficies ensemencées (somme de 2a à 2q)**		●	● 1	● 2	● 3

(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)

3. De votre superficie totale à être ensemencée en grandes cultures ce printemps, quel pourcentage avez-vous déjà ensemencé?

Code	%
100	●

(ALLEZ À LA SECTION C.)

QUÉBEC

Répondants du Québec seulement

4. Quel pourcentage de votre superficie de blé de printemps est destiné à la consommation humaine?

Code	%
603	●

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE. SI C'EST LA DERNIÈRE, ALLEZ À LA QUESTION B3.)

Pour information seulement

SECTION B MAÏS-GRAIN ET SOYA (suite)

Définitions :

Transgénique :	Plante ou animal dont on a introduit un g¯ne par g®nie g®n®tique.
Gène terminateur :	Un g¯ne qui rend des graines de semence st®riles.
Semence génétiquement modifiée :	Semence dont l'information g®n®tique a r®cemment ®t® modifi®e par une technique du g®nie g®n®tique ou de la mutagen¯se.
Génie génétique :	Une technique permettant de transf®rer un g¯ne sp®cifique d'un organisme ¨ un autre.
Mutagenèse :	Proc®d® qui consiste ¨ introduire une mutation gr©ce ¨ l'action de traitements physiques ou d'agents chimiques mutag¯nes.
Biotechnologie :	Ensemble des techniques de la science et du g®nie appliqu®es aux organismes vivants.

Autres termes utilisés pour graines de semence génétiquement modifiées *:*

Soya :	Roundup Ready
Maïs-grain :	Liberty Link, Roundup Ready, HTH, Maïs Bt (YieldGard, KnockOut, NatureGuard, Xtra, StarLink et Herculex)

5. De vos _____ acres/hectares/arpents de maïs-grain déclarés à la page 3, combien sont ou seront ensemencés avec des semences génétiquement modifiées? (Exclure les vari®t®s produites par m®thodes classiques de croisement.)

Code	Superficie ensemencée avec des semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
260		1	2	3

(ALLEZ ê LA PROCHAINE CULTURE SUR LA PAGE 3. SI C'EST LA DERNIÊRE, ALLEZ ê LA QUESTION B3.)

6. De vos _____ acres/hectares/arpents de soya déclarés à la page 3, combien sont ou seront ensemencés avec des semences génétiquement modifiées? (Exclure les vari®t®s produites par m®thodes classiques de croisement.)

Code	Superficie ensemencée avec des semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
261		1	2	3

(ALLEZ ê LA PROCHAINE CULTURE SUR LA PAGE 3. SI C'EST LA DERNIÊRE, ALLEZ ê LA QUESTION B3.)

Pour information seulement

SECTION C FOIN ET GRAINES (SEMENCES) DE PLANTES FOURRAGÈRES

● **Luzerne et mélanges de luzerne**
Inclure : Luzerne et luzerne sem®e avec des vari®t®s de tr¯fle, de lotier, de brome, de fl®ole des pr®s (mil), de dactyle pelotonn®, d'alpiste roseau, de ray-grass, de f®tuque, de sorgho-soudan et de bl® fourrager.
Exclure : Toute superficie de plantes fourrag¯res r®colt®es ou ¨ ° tre r®colt®es pour la semence ¨ des fins commerciales, les superficies en sous-semis et les grandes cultures r®colt®es ou ¨ ° tre r®colt®es ¨ l'®tat vert et qui serviront ¨ nourrir les animaux.

● **Autres sortes de foin**
Inclure : Vari®t®s de tr¯fle, de lotier, de brome, de fl®ole des pr®s (mil), de dactyle pelotonn®, d'alpiste roseau, de ray-grass, de f®tuque, de sorgho-soudan et de bl® fourrager.
Exclure : Luzerne et m®langes de luzerne, toute superficie de plantes fourrag¯res r®colt®es ou ¨ ° tre r®colt®es pour la semence ¨ des fins commerciales et les grandes cultures r®colt®es ou ¨ ° tre r®colt®es ¨ l'®tat vert et qui serviront ¨ nourrir les animaux.

● **Graines (semences) de plantes fourragères**
Inclure : Toute superficie de plantes fourrag¯res r®colt®es ou ¨ ° tre r®colt®es pour la semence ¨ des fins commerciales. Elles comprennent la luzerne et les m®langes de luzerne, des vari®t®s de tr¯fle, de lotier, de brome, de fl®ole des pr®s (mil), de dactyle pelotonn®, d'alpiste roseau, de ray-grass, de f®tuque, de sorgho-soudan et de bl® fourrager.
Exclure : Les plantes fourrag¯res r®colt®es ou ¨ ° tre r®colt®es pour le foin ou qui seront utilis®es pour le p©turage.

1. Aurez-vous du foin ou des graines (semences) de plantes fourragères en 2004?

Oui 200 ● Non 200 ● (ALLEZ ê LA SECTION D.)

2. Quelles cultures aurez-vous?

● Luzerne et m®langes de luzerne (ALLEZ ê LA QUESTION 3.)

● Autres sortes de foin (ALLEZ ê LA QUESTION 4.)

● Graines (semences) de plantes fourrag¯res (ALLEZ ê LA QUESTION 5.)

LUZERNE ET M£LANGES DE LUZERNE

3. Quelle sera votre superficie totale de luzerne et mélanges de luzerne? (Exclure les superficies en sous-semis.)

Culture	Code	Superficie totale	UDM		
Luzerne et m®langes de luzerne	249	●	● ac	● ha	● arp

(ALLEZ ê LA PROCHAINE CULTURE S£LECTIONN£E. SI C'EST LA DERNIÊRE, ALLEZ ê LA QUESTION 6.)

AUTRES SORTES DE FOIN

4. Quelle sera votre superficie totale des autres sortes de foin? (Exclure les superficies en sous-semis.)

Culture	Code	Superficie totale	UDM		
Autres sortes de foin	256	●	● ac	● ha	● arp

(ALLEZ ê LA PROCHAINE CULTURE S£LECTIONN£E. SI C'EST LA DERNIÊRE, ALLEZ ê LA QUESTION 6.)

GRAINES (SEMENCES) DE PLANTES FOURRAGÈRES

5. Quelle sera votre superficie totale des graines (semences) de plantes fourragères? (Exclure les superficies en sous-semis.)

Culture	Code	Superficie totale	UDM		
Graines (semences) de plantes fourrag¯res	247	●	● ac	● ha	● arp

(ALLEZ ê LA PROCHAINE QUESTION.)

		UDM		
6. Total des superficies de foin et de graines (semences) (somme de C3 ¨ C5)	●	● ac	● ha	● arp

(ALLEZ ê LA SECTION D.)

Pour information seulement

SECTION D AUTRES SUPERFICIES

● **Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage :**
Terre qui est utilis®e pour le p©turage ou le pacage et qui a ®t® am®lior®e dans les derni¯res ann®es par la culture, le drainage, l'irrigation, la fertilisation, l'ensemencement ou la pulv®risation pour le contr¹le des mauvaises herbes ou des broussailles.

Exclure : - Les superficies qui seront r®colt®es pour le foin, l'ensilage ou les graines (semences) fourrag¯res;
- Les p©turages communautaires, les superficies d'une association coop®rative de pacage ou les r®serves de pacage.

Si un champ est utilis® dans la m° me ann®e pour la r®colte du foin et comme p©turage, comptez la superficie de ce champ seulement une fois comme un champ de foin.

● **Terre non améliorée pour le pâturage ou le pacage :**
Les p©turages ou pacages naturels, le foin sauvage, les grandes prairies, les bois®s pouvant servir au pacage ou ¨ l'alimentation du b®tail.

Exclure : - Les p©turages communautaires, les superficies d'une association coop®rative de pacage ou les r®serves de pacage.

● **Autres terres :**
- La superficie occup®e par la ferme : les b©timents et la cour de la ferme, les potagers et les chemins;
- Les superficies des cultures d'automne d®truites par le gel qui ne seront pas r®ensemenc®es avec une autre culture;
- Les superficies des cultures d'automne qui ont ®t® enfouies mais qui n'ont pas ®t® r®ensemenc®es;
- Les terres incultes, terres ¨ bois, terres d®bois®es, les bourbiers, les mar®cages ou les marais et les bassins d'irrigation;
- Nouvelles terres enfouies : terres qui ont ®t® d®frich®es et pr®par®es pour la culture mais sur lesquelles aucune r®colte n'a ®t® faite;
- Terre en jach¯re : terre qui ne sera pas cultiv®e pendant l'ann®e, mais dont certains travaux peuvent ° tre effectu®s pour conserver l'humidit® dans le sol ainsi que pour contr¹ ler les mauvaises herbes;
- Terre en repos : terre am®lior®e qui a ®t® cultiv®e, utilis®e pour le p©turage ou ¨ des fins agricoles l'an pass®, mais ne sera pas cultiv®e cette ann®e;
- Fruits et l®gumes, champignons, ®rabli¯res, arbres de No±l et gazon.

En 2004, quelle est votre superficie totale des terres améliorées pour le pâturage ou le pacage, des terres non améliorées pour le pâturage ou le pacage et des autres terres?

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM ac	UDM ha	UDM arp
1. Terres am®lior®es pour le p©turage ou le pacage	222	●	● 1	● 2	● 3
2. Terres non am®lior®es pour le p©turage ou le pacage	237	●	● 1	● 2	● 3
3. Autres terres	241	●	● 1	● 2	● 3
4. **Total des autres superficies (somme de D1 à D3)**		●	● 1	● 2	● 3

(ALLEZ ê LA SECTION E.)

SECTION E SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME

Quelle sera la superficie totale de vos terres exploitées en 2004?

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM ac	UDM ha	UDM arp
1. Superficie totale de la ferme		●	● 1	● 2	● 3
2. Somme de A4 + B2r + C6 + D4	201	●	● 1	● 2	● 3
3. Diff®rence de E1 et E2 (E1-E2) Si la diff®rence est substantielle, veuillez expliquer dans les commentaires.		●	● 1	● 2	● 3

(ALLEZ ê LA SECTION F.)

Pour information seulement

SECTION F ENTENTE F£D£RALE - PROVINCIALE SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

1. ENTENTE FÉDÉRALE - PROVINCIALE SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

RÉSIDENTS DE L'ONTARIO ET DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère de l'agriculture de votre province, en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique. Tout renseignement partagé avec un ministère provincial de l'agriculture est publié sous forme d'agrégat. Le ministère provincial de l'agriculture doit garantir la confidentialité de toutes les données partagées. Statistique Canada ne donne ni le nom, ni l'adresse d'un répondant à quelque ministère provincial de l'agriculture que ce soit.

Consentez-vous à partager ces renseignements?

Code	Oui	●
051	Non	●

(ALLEZ ê LA QUESTION 2.)

RÉSIDENTS DU QUÉBEC :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration conclu avec l'Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada pour le partage des renseignements en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

2. Demande pour les résultats de l'enquête

Code	Oui	●
976	Non	●

(ALLEZ ê LA QUESTION 3.)

3. Durée totale de l'interview

Code	Durée
949	●

(FIN DE L'ENQUąTE)

COMMENTAIRES :

Pour information seulement